



COMMUNIQUÉ 1<sup>er</sup> juillet 2010

## PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES À LA PARDIEU : De l'étude ... à la mise en place de la démarche

De nombreuses grandes entreprises ont adopté une attitude "éco-citoyenne" à travers des plans de déplacements Entreprises (PDE), suite au Grenelle de l'Environnement et à la prise de conscience générale des problèmes environnementaux.

Cette approche peut s'avérer encore plus efficace à l'échelle d'une zone d'activité, car elle permet aux entreprises de toute taille, y compris les plus petites, de s'y impliquer. C'est pourquoi la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne, dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports (ORT), **étudie la possibilité de mettre en place un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) sur la zone d'activité de La Pardieu.**

Le Plan de Déplacements Inter-Entreprises est une démarche qui vise à rationaliser les déplacements quotidiens des usagers d'un site et à développer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement (transports en commun, covoiturage, vélo, marche, ...). **Ses avantages sont multiples pour les participants, à la fois d'ordre financier, environnemental, économique, sécuritaire et en termes d'image pour l'entreprise.**

**La zone d'activité de La Pardieu se prête particulièrement bien à cette expérimentation,** grâce à un nombre important d'entreprises (460 établissements, soit plus de 8 500 emplois) et une bonne desserte en transports en commun (4 lignes T2C – dont celle du tram – et 6 lignes SNCF). Elle présente également des problèmes de circulation aux heures de pointe.

Pour évaluer l'intérêt potentiel de la démarche, **une enquête est en cours auprès de l'ensemble des entreprises de la zone.**

**Les premiers retours font déjà apparaître une forte motivation pour le projet** (3/4 des réponses). Les entreprises n'ayant pas encore retourné leur questionnaire sont invitées à le faire rapidement.

**Une réunion de présentation des résultats de l'étude,** complétée par des témoignages d'entreprises impliquées dans des PDIE, **aura lieu durant la Semaine de la Mobilité** (16 au 22 septembre 2010). **Toutes les entreprises de la zone y seront bien évidemment conviées.**

### Pour en savoir plus :

CRCI Auvergne  
Service Observation Economique / Études  
BP 25  
63510 AULNAT  
tél : 04 73 60 46 62  
mail : [observatoires@auvergne.cci.fr](mailto:observatoires@auvergne.cci.fr)